



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

74170 - HAUTE-SAVOIE

N° 61/2026

ARRETE MUNICIPAL**PORTANT CREATION D'UN TARIF
LA CURE****Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,**

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026/097 du 22 mars 2026 relative aux délégations de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire ;

VU l'arrêté n° 62/2025 du 12 décembre 2025 portant modification des tarifs municipaux culture et patrimoine pour l'année 2026 ;

ARRETE**Article 1 :**

Dans le cadre du Salon du Livre de Passy, La Cure accueillera ce vendredi 17 juillet une conférence dédicace pendant laquelle sera mis en vente les produits suivants :

DESIGNATION	PRIX DE VENTE
Lavis des Alpes, Ji-Young Demol Park, Gaëlle Josse, éditions Glénat :	36.00 €
Agenda Montagne 2027, Les Alpes vues par Ji-Young Demol Park :	12.95 €

Article 2 :

Monsieur le Maire de Saint Gervais les Bains et Madame La Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 16 juillet 2026



Mis en ligne le 17-07-26

Télétransmis en Sous-Préfecture le 17-07-26

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33